

INTERCOM TRANSPORTS SCOLAIRES

2025-2026

- 1. Vous possédez une carte**
(renouvellement en boutique ou site intercom www.mobilites-intercom.com)
(faire une création pour les enfants qui entrent en 6^{ème} et les collégiens qui passent en seconde)
- 2. Vous ne possédez pas de carte**
Imprimé création carte scolaire (primaire-collège-lycée) à remplir.
Documents à fournir :
Photocopie Carte d'identité de l'abonné (livret de famille accepté),
Photo d'identité couleur récente,
Justificatif de domicile
- 3. Pour les maternelles Petite Section (Egriselles le Bocage)**
Se connecter au site de la Région afin de créer la carte de transport :
<https://bourgognefranche-comte.fr/>.
(pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Mairie)
- 4. Tarifs**
Carte (collège/lycée) 120€/an
- 5. Les démarches et le dépôt des dossiers**

Les démarches peuvent être effectuées à la Mairie (dépôt des dossiers **jusqu'au 21 juillet 2025**)
Où à la boutique Intercom à Sens (3 rue du Général Leclerc/03 86 64 17 00)

- paiement comptant ou en 4 fois par chèque (à l'ordre de [Transdev Sénonais](#))

- paiement en espèces ou carte bancaire à la boutique intercom

- paiement par mensualisation sur internet ; www.mobilites-intercom.com

**APRES LE 21 JUILLET, TOUS LES DOSSIERS SONT A DEPOSER
UNIQUEMENT A LA BOUTIQUE INTERCOM**

